



Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

Sommaire







- _ ÉDITO
- 2 VIE MUNICIPALE
- 7 VIE COMMUNALE
- 22 SKI ALPIN
- 23 GESTION DES DÉCHETS
- 25 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- 32 VIE INTERCOMMUNALE
- **36** EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE
- 37 NUMÉROS UTILES
- 38 OFFRES D'EMPLOI
- 39 AGENDA

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse, Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire



Les stations de ski du massif et plus particulièrement de Saint-Pierre de Chartreuse sont en pleine phase de préparation de leurs domaines skiables, de leurs infrastructures et équipements : domaine de ski alpin Saint Pierre de Chartreuse-Le Planolet, domaine de ski alpin des Egaux, domaines de ski nordique de Saint Hugues et du Col de Porte. Des journées « bénévoles » s'organisent actuellement : n'hésitez pas à les rejoindre!

Des pré-ventes sont déjà disponibles pour le ski nordique, et très prochainement pour le ski alpin (voir à l'intérieur de cette Lettre municipale ou la précédente).

Un collectif public/privé, « Nouvelles Traces en Coeur de Chartreuse », se mobilise fortement actuellement pour l'organisation de la saison 2022/2023 de la station de Saint-Pierre de Chartreuse-Le Planolet, la station de ski phare du massif. Depuis 1950, elle a été le terrain de jeux de plusieurs générations de skieurs et est devenue un élément culturel et économique fort du massif. Du débutant au fan de poudreuse en forêt, en passant par le skieur occasionnel, ceux qui découvrent ce domaine sont souvent surpris par sa diversité et la beauté de ses paysages.

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, en proie aux difficultés de trouver un exploitant et dans le souci de garantir un équilibre financier, a fait le pari de fédérer toutes les énergies autour de la station. Elle a fait le choix de faire confiance à tous les acteurs locaux, en ouvrant un dialogue avec eux en vue de construire collectivement les solutions qui vont permettre à la fois son maintien et sa projection vers le futur à travers des activités diversifiées. Un collectif d'une trentaine de personnes motivées s'est très rapidement monté regroupant des compétences variées et précieuses. Socio-professionnels, professionnels et membres de l'office de tourisme et de l'agence de promotion, hébergeurs, commerçants, bénévoles des associations de ski, élus, ... : tous ont répondu à l'appel avec, comme point commun, l'amour de ce domaine skiable.

Chacun apporte sa pierre à l'édifice, tout le monde se retrousse les manches et propose ses compétences et son réseau. Tous cherchent comment contribuer à ce projet collectif : les idées fusent, le dynamisme est là, les solutions émergent. Depuis le mois de septembre, le groupe se réunit tous les jeudis soir, pour travailler sur l'exploitation du domaine skiable (périmètre, dossiers techniques, préparation du recrutement des personnels), la gestion du risque, les activités avec ou sans neige pour proposer un éventail d'activités et d'animations quelle que soit la météo pour une station vivante et dynamique, la communication.

L'objectif affiché est bien de proposer un projet viable et cohérent pour ce domaine skiable. Le sprint est lancé pour la saison 2022-2023, mais aussi une belle course de fond vers une transition à plus long terme. Si tout ce travail a bien pour objectif d'ouvrir le domaine dans de bonnes conditions cet hiver, il s'agit aussi de profiter de cette belle dynamique pour penser à un avenir plus lointain, c'est-à-dire la transition vers un nouveau modèle. À moyen terme, ce groupe va donc s'élargir avec des représentants d'autres secteurs géographiques et d'autres activités.



Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2012, la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement est déléguée à la société SAUR dans le cadre de de délégation de service (affermage). Ces contrats arrivent à échéance le 30 novembre 2022. Par délibérations du 4 avril 2022, le Conseil municipal avait fait le choix de poursuivre le même mode de gestion, à savoir par deux contrats de concession de services, pour une durée de 5 ou 7 ans, tenant notamment compte du transfert, imposé par la réglementation actuelle, des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de Communes de Coeur Chartreuse au plus tard au 1er janvier 2026. Sur ces fondements, au printemps 2022, la Commune a engagé une procédure de mise en concurrence, à l'issue de laquelle deux offres ont été remises, par la SAUR et VEOLIA Eau. Sous le pilotage de la Commission de Délégation de Service Public, des négociations ont été menées avec chacun des deux candidats dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats, de l'intérêt de la Commune et des usagers du service. A la suite de ces négociations, les offres de la société SAUR ont en première position par classées Commission de Délégation de Service Public du 26 septembre 2022. Le Conseil municipal du 17 octobre 2022 a validé l'attribution des nouveaux contrats de concession des services publics d'eau potable et d'assainissement à la société SAUR pour une durée de 7 ans, à compter du 1er décembre 2022 avec une échéance au 30 novembre 2029. Le contrat d'eau potable proposé par la SAUR prévoit notamment:

- un accompagnement de la Commune pour améliorer et porter le rendement du réseau d'eau potable à 58 % dès 2025 et à 68 % fin 2029.
- un accompagnement renforcé en suivi régulier et en ingénierie pour l'élaboration du programme de renouvellement des réseaux à poursuivre ces prochaines années,
- un programme important de renouvellement des ouvrages (captages, ...) par la SAUR pour plus de 12 000 €/an.

La tarification de l'eau potable évoluera pour permettre notamment le. financement du nécessaire renouvellement des réseaux d'eau potable de la commune, qui se trouvent être dans un état très vétuste. Ce programme a déjà été largement engagé (Mollard-Bellet/Brévardière, Cottaves/Guillets/Revols, Cherlieu) et devra se poursuivre. Un « Pass'Eau » sera mis en place, en lien avec le CCAS de Saint Pierre de Chartreuse et tenant compte des ressources des foyers, pour aider les abonnés ayant des difficultés pour le paiement des factures. Un courrier sera prochainement adressé à chaque abonné, pour expliquer dans le détail les évolutions de tarification, que ce soit pour l'abonnement ou la consommation. Le règlement de service ďeau potable d'assainissement, qui a été validé et qui sera annexé au contrat avec la SAUR, précise les modalités d'accès au service ou de facturation pour les abonnés :

- Une assistance technique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre aux urgences survenant sur le réseau public,
- La mise en service de l'alimentation en eau sous 24h lors d'un emménagement,
- Le respect des horaires de rendez-vous fixés au domicile, dans une plage horaire de 2 heures,
- La transmission d'un devis en 8 jours pour un nouveau branchement d'eau (selon le barème tarifaire disponible en annexe de la délibération) et la réalisation de l'installation sous 15 jours à compter de la réception des autorisations administratives,
- L'activation de l'abonnement sous 48h,
- une information fiable des abonnés concernant les interventions
- la possibilité de régler les factures par tout moyen.
 En complément, il est prévu la présence d'un agent clientèle de la SAUR en mairie sur ½ journée, par période de facturation.

Le contrat de concession d'assainissement prévoit un programme important de réhabilitation de la station d'épuration de la Commune (« STEP », située Porte de l'Enclos à La Diat) à réaliser par la SAUR, pour répondre aux exigences de mise en conformité réglementaire fixées par la Préfecture de l'Isère (arrêté préfectoral du 8 janvier 2016 de mise en demeure).

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Le contrat prévoit notamment :

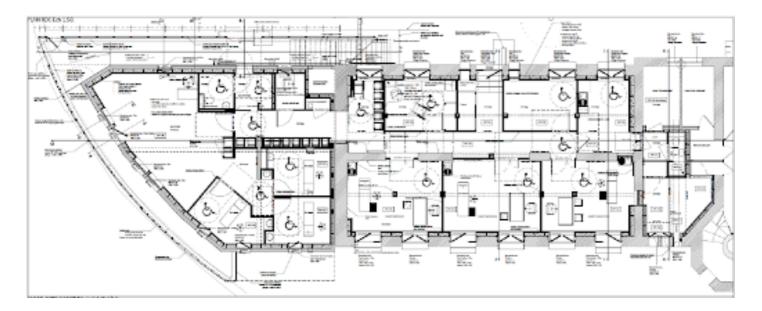
- Un accompagnement de la Commune pour rechercher les eaux claires parasites du réseau d'assainissement (mise en place 3 points de mesures permanentes sur le réseau d'assainissement, des campagnes de recherche sur le réseau par temps de pluie ou lors de la fonte des neiges, la réalisation de 1 000 ml de tests à la fumée par an, la réalisation de 100 contrôles de branchement en 2023/2024 puis 10 contrôles par an sur la suite du contrat),
- Un programme important de renouvellement de la STEP (26 022 € / an) et de de réhabilitation de la STEP (20 219 € / an),
- Des engagements de la SAUR en matière d'information à destination de la Commune pour le suivi de l'exploitation (réunion mensuelle) et l'amélioration du service telle que l'amélioration du rendement (réunion trimestrielle).

FINANCES

Le Conseil municipal a adopté trois décisions modificatives pour les budgets 2022 (budget principal, budget eau/assainissement, budget forêt) pour tenir compte des évolutions des projets, de leurs coûts et des subventions obtenues au cours de l'année.

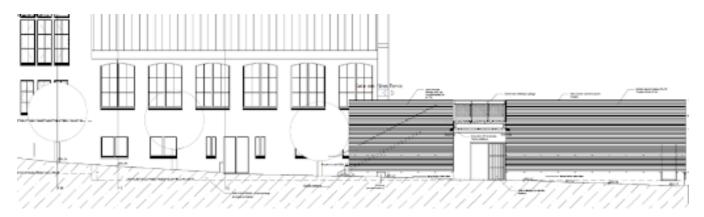
MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

Pour le projet de Maison de santé pluri-professionnelle prévu en rez-de-chaussée du bâtiment de l'Ancienne Mairie (sous la salle des fêtes), la Commune avait lancé début 2022 un appel d'offres pour la réalisation des travaux. La consultation a été passée selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. En raison des montants trop élevés proposés par les entreprises candidates, dus principalement au contexte international et ses conséquences sur le coût des matériaux et de l'énergie, le Conseil municipal du 23 mai 2022 avait décidé de classer sans suite la procédure et avait demandé à l'équipe de maîtrise d'oeuvre de reprendre ses études en proposant des pistes d'économie, notamment en proposant de nouvelles solutions techniques, et cela afin de respecter e coût d'objectif fixé.



Après reprise des études, l'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté un projet modifié, tenant compte des orientations fixées. Les principales modifications de projet portent sur :

- la suppression de la construction de l'édicule d'entrée de la salle des fêtes, sachant que les fondations et la structure seront dimensionnées pour pouvoir reprendre les charges lors de la réalisation ultérieure de cet ouvrage, s'il s'avérait nécessaire,
- le remplacement du mode de production de chauffage. Après études de plusieurs solutions comparatives, au regard des coûts de mise en oeuvre et des estimations des frais de fonctionnement, il a été retenu l'installation d'une pompe à chaleur air/air avec réseau de distribution par radiateur dans l'ensemble des locaux,
- le remplacement du système constructif à ossature bois par une structure en béton armé. Seuls quelques éléments seront en ossature bois pour des raisons techniques,
- la simplification de la double-peau et la minimisation de l'usage de métallerie afin de diminuer les coûts : La double-peau aura également un usage de garde-corps au niveau de la terrasse de la salle des fêtes.



Ce 7 novembre 2022, le Conseil Municipal a validé le nouveau projet, considérant qu'il constitue une réponse technique et architecturale conforme aux attendus du programme et qu'il intègre les adaptations rendues nécessaires par les problématiques techniques rencontrées, modifiant l'économie générale globale du projet et du marché. L'estimation définitive prévisionnelle du coût des travaux est maintenant de 899 000 € HT (valeur septembre 2022) pour la réalisation de la tranche ferme de l'opération.

Pour rappel, le projet bénéficie de subventions de la part de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère, à hauteur de 695 000 €. Le coût d'opération (incluant les études, la maîtrise d'œuvre, les aléas et révisions de prix) est estimé à 1 318 000 € HT. La Commune sollicitera un financement complémentaire auprès du Territoire Energie de l'Isère. Le calendrier-cible de l'opération prévoit un démarrage des travaux au printemps 2023, pour une mise en service de la Maison de santé par les professionnels de santé début de l'automne 2024.

ACTIVITÉS NEIGE, SKI ALPIN ET SKI NORDIQUE

Depuis le ler octobre 2021, suite à la dissolution du SIVOM de Chamechaude, la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse est compétente en ski nordique sur son territoire. Le Conseil municipal a décidé de mettre en place une convention de partenariat avec l'Association Ski Saint-Hugues/Les Egaux, pour les activités ludiques et sportives du domaine skiable de Saint-Hugues/Les Egaux: préparation et entretien du domaine skiable et des espaces luges, répartition des charges relatives aux activités, sécurité sur les pistes, accueil, vente et contrôle des redevances, promotion des activités, pilotage et suivi. La première saison de ce partenariat, lors de l'hiver 2021/2022, a été un succès partagé.



Comme chaque année, la Mairie a décidé de participer à hauteur de 70% à l'achat des forfaits de ski saison pour les enfants scolarisés sur la commune. Sont concernés les enfants de plus de 5 ans, en maternelle et en primaire. Le Conseil municipal a décidé d'élargir cette possibilité aux enfants qui ne peuvent pas être accueillis à l'école communale et ceux qui suivent une instruction à domicile.

BÂTIMENTS ET ÉNERGIE

consommation énergétique 2021. la bâtiments de la commune représentait 344 000 kWh pour un budget annuel de 63 000 €. La commune a réalisé en 2020/2021, avec le soutien financier du Parc naturel régional de Chartreuse, un audit énergétique de ses cinq bâtiments les plus énergivores (Ancienne Mairie, la salle St Michel, le foyer de fond, l'école et la piscine). Cet audit a permis d'identifier et de réaliser rapidement de petits travaux d'économie d'énergie (piscine notamment). d'alimenter des projets restructuration de bâtiments (salle St Michel, foyer de fond, Ancienne Mairie) et de lancer de nouvelles études (réseau de chaleur à St Hugues, étude fonctionnelle à l'école). Le décret « tertiaire », applicable dès 2022, demande aux collectivités locales de faire 40% d'économie d'énergie en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 afin de lutter contre le changement climatique. Ceci nous impose de mieux maîtriser et piloter nos systèmes énergétiques. Nos bâtiments de l'école et de l'ancienne Mairie sont concernés par ce décret tertiaire. Dans ce contexte de nécessaire réduction consommations énergétiques, le Conseil municipal a décidé le lancement d'une étude préalable à la mise en oeuvre d'équipements de suivi énergétique et de pilotage à distance des installations techniques des bâtiments communaux existants, pour un montant de 6 192 €, pour mieux maîtriser et réduire nos consommations d'énergie, prévenir et éviter les pannes, et améliorer le confort et les services rendus aux usagers. Pour ce projet, le Conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter l'aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes via le Contrat-Parc à hauteur de 4 953 €. Le projet proposé consistera à outiller des bâtiments existants en capteurs, afin de mieux comprendre nos dépenses énergétiques au jour le jour et de piloter nos systèmes techniques en conséquence : climatisation, CTA, chauffage, chauffe-eau, consommations électriques, gaz ... Cet outillage permettra de suivre notamment les températures des pièces, la qualité de l'air, les consommations du chauffage et de la CTA ... et de remonter des alertes. La première étape consistera à réaliser une étude préalable de faisabilité site par site (mairie, ancienne mairie, CTM/salle hors-sac, école, foyer de ski de fond/salle st Michel).

Cette étude doit prendre en compte les spécificités de chaque bâtiment et installations techniques afin de répondre au mieux à l'attendu de suivi. Le Conseil municipal a aussi décidé la mise en oeuvre pour l'hiver 2022/2023 d'un plan de sobriété énergétique pour les équipements et les services de la Municipalité, pour faire face à l'explosion des coûts de l'énergie et s'inscrire dans le cadre du plan d'urgence « sobriété énergétique » de l'Etat visant une réduction de la consommation énergétique du pays de 10 % afin de limiter les risques de coupures d'énergie cet hiver (risque lié à la tension du marché sur la fourniture d'électricité et de gaz : tensions géopolitiques, maintenance des centrales nucléaires, conditions climatiques de cet été ...). Concernant les budgets énergétiques de la commune de Saint Pierre de Chartreuse, nous prévoyons que le prix de l'électricité soit multiplié par 3 et celui du gaz par 1,2 s'il n'y a pas d'intervention de l'Etat pour aider les collectivités. Le plan de sobriété énergétique décidé Municipalité prévoit les actions suivantes :

- Faire évoluer nos besoins, nos usages, adapter nos comportements, nos pratiques, nos modes d'organisation aussi bien individuellement que collectivement
- Réduire au maximum la saison de chauffe (après la Toussaint jusqu'à Pâques) des bâtiments communaux
- Limiter les températures à 19°C dans les locaux, 15°C aux ateliers du CTM
- Interdire l'utilisation de radiateurs d'appoint (électrique, gaz ou autre), couper l'eau chaude et les sèche-mains électriques dans les toilettes, couper les imprimantes, ordinateurs et autres appareils en veille le soir (généraliser les multiprises avec interrupteur pour les postes de travail et programmateur sur imprimantes)
- Vérifier la régulation de chaque système de chauffage : CTA, VMC, chaudières ...
- Sensibiliser le personnel et nommer un responsable « sobriété » dans chaque bâtiment
- Lancer un concours d'idées dans chaque bâtiment sur comment mettre en application de la sobriété Mener des actions ciblés pour chaque bâtiment communal : école (programmer les vacances dans la chaudière gaz, lancer un travail avec les enfants sur la sobriété et mettre en place les actions, ...), mairie (couper l'éclairage extérieur du parvis, installer des multiprises avec interrupteur pour les postes de travail, ...), CTM et salle Hors Sac (mettre en place un système

de régulation déporté pour un réglage depuis la salle et une programmation horaire, ...), salles publiques (limiter l'occupation de la salle des fêtes durant l'hiver à quelques manifestations culturelles et déplacer les autres besoins vers la salle horssac, sensibiliser les utilisateurs et les associations locales à la gestion du chauffage, ...), toilettes publiques (supprimer le chauffage dans les toilettes publiques et les mettre hors-gel, ...)

 Éclairage publique : Augmenter la plage d'extinction de 2h (23h/6h) au lieu de 0h/5h, couper l'éclairage dans les hameaux à 22h30, couper l'éclairage des églises (St Hugues et St Pierre), réduire les illuminations de Noël (se limiter au Plan de ville, à la Place de la Mairie, et à la Place Arcabas et de manière plus sobre)

Concernant la crise énergétique, le Conseil municipal soutient les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus, notamment de créer un bouclier énergétique d'urgence plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités locales. Le Conseil municipal a souhaité soutenir une motion de l'Association des Maires de France (l'AMF), adressée au Gouvernement, concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les finances communales.

En effet, nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent. Face à l'impact de la crise économique, il apparaît essentiel de garantir la stabilité en Euros constants des ressources locales pour maintenir l'offre de services à la population, soutien indispensable au pouvoir d'achat des ménages. Face à la faiblesse de la croissance annoncée à 1% en 2023, l'urgence est également de soutenir l'investissement public local qui représente 70% de l'investissement public et constitue une nécessité pour accompagner la transition écologique des transports, des logements et plus largement de notre économie.

Concernant la crise énergétique, le Conseil municipal soutient les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus, notamment de créer un bouclier énergétique d'urgence plafonnant le prix d'achat de l'électricité pour toutes les collectivités Dans ce locales. contexte, le Conseil municipal a souhaité exprimer sa profonde préoccupation concernant les conséquences la crise économique, financière et énergétique sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.



Date du prochain Conseil municipal:

Lundi 5 décembre 2022 à 20h30

Nouvelles antennes de téléphonie mobile des Egaux et de la Coche

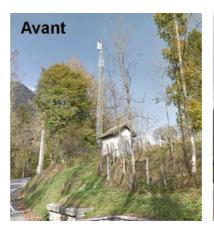
La nouvelle antenne de La Coche devrait entrer en fonctionnement fin novembre 2022. Les travaux d'installation de la nouvelle antenne des Egaux sont en cours. Les opérations de raccordement électrique avancent vite, notamment sur les pistes de ski des des Egaux. L'antenne devrait être mise en fonctionnement avant la fin de cette année 2022, si le temps est coopérant!





Une nouvelle antenne de télécommunication démontée

À la demande de la Mairie, TDF a démantelé une seconde antenne à l'entrée de La Coche, après la suppression de l'antenne de Mollarière en 2020. Cette ancienne antenne, polluant nos paysages, n'était plus en service depuis de nombreuses années. Le démantèlement des antennes inutilisées est une démarche à l'initiative de la Municipalité de Saint Pierre de Chartreuse, en lien avec la construction des deux nouvelles antennes 4G (cf autre article de ce bulletin).





Merci à TDF pour cette coopération. Les prochaines antennes que la Mairie souhaite faire démonter sont : l'antenne de Surchargeat, illégalement équipée par Free Mobile et celle de Mollard-Bellet qui ne sera plus utile une fois les deux nouvelles antennes construites.

Avec l'antenne de la Scia, les deux nouvelles antennes 4G (La Coche et Les Egaux) permettront de couvrir toute la commune en réseau mobile 4G.

.....



Eric DAVIAUD,

06 87 86 25 21

eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

X Déneigement

Après un mois d'octobre particulièrement doux, les premières chutes de neige de début novembre ont blanchi les forêts et sommets de Chartreuse dès 1300 mètres d'altitude. Pour des raisons de sécurité, la route du Col du Coq est fermée depuis le 4 novembre 2022. L'équipe du service technique municipal aidée d'un prestataire se prépare à assurer la viabilité hivernale. Sept engins de déneigement seront déployés sur la commune pour sécuriser les routes. Pour ne pas gêner le travail des conducteurs d'engins il est nécessaire de rappeler quelques consignes :

- ➤ Le stationnement des véhicules sur les routes départementales et communales est interdit, sauf sur emplacement identifié
- > Sur les places du village et des hameaux, les véhicules ne doivent pas stationner plus de 24 heures d'affilée pour permettre au service de terminer le déneigement
- Il est interdit de rejeter la neige sur la voie publique
- Les conducteurs de chasse-neige ne doivent pas être interpellés, toute demande doit-être adressée en Mairie.

N'oublions pas de faire preuve de solidarité et de bienveillance dans les moments difficiles. Les personnes isolées et malades ayant des soins journaliers doivent se signaler en Mairie : 04 76 88 60 18

Point sur les travaux

Dernièrement de nombreuses réalisations ont été menées à bien par l'équipe des services techniques, composée actuellement de : Stéphane COLLION (responsable du service), Robert SIRAND-PUGNET (chef d'exploitation), Jérémie BOISSONET, Jean-François POIRON et d'Arnaud TISSANDIER

- Réfection du mur du Jardin du Père Truffaut
- > Création d'une rampe d'accès bétonnée à l'école
- Réalisation d'un avaloir d'eaux pluviales sur la route de Perquelin
- Mise en sécurité du bâtiment de l'ancienne laiterie montée de la Diat
- > Réfection de la piste de l'impasse de la Chapelle
- > Travaux de confortement et de reprises d'affaissements sur la piste de l'Emeindra



L'équipe des services techniques fortement sollicitée s'efforce de répondre aux mieux aux demandes les plus diverses. D'autres travaux exécutés par des entreprises sont en cours où seront réalisés prochainement :

- > Pose des filets et de structures métalliques pour sécuriser la piste de la Scia
- Mise en place d'enrobé à chaud pour réfection de la route de Surchargeat
- Reprises d'affaissement à Pajonnière, Guillets



Broyat de bois mis à disposition des habitants

Les 15 et 16 novembre prochain, sur le parking de Baffardière, à l'emplacement de l'ancien point de tri, le broyat des récentes coupes d'élagage des routes communales par l'entreprise Hydrokarst et le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) sera mis à disposition des habitants. Il peut servir à fertiliser le potager ou le sol du jardin. Le bois de calibre plus important qui ne peut être broyé peut être utilisé comme bois de chauffage.

Services Techniques de St-Pierre de Chartreuse



Les enrochements sont-ils la meilleure et la seule solution pour gérer les remblais et les terrassements?

Il arrive de plus en plus souvent que l'on envisage de réaliser un enrochement pour diverses raisons : aménager une partie de sa parcelle en terrasse, réaliser des places de stationnement ou un accès à son habitation, ...

Ce que dit le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI):

« Les enrochements sont interdits, sauf dans les terrains à forte pente où ils seraient rendus nécessaires pour des raisons techniques justifiées. Ils seront obligatoirement végétalisés. [...] Seuls les enrochements liés à l'assise des constructions et des aménagements autorisés sont possibles".

Cette prescription du PLUI vise notamment à préserver les paysages de notre belle Chartreuse. D'autre part, la construction d'un enrochement en zone de risques pourrait aggraver les risques et en créer de nouveaux.

?

Quelle alternative aux enrochements composés de gros blocs de pierre à fort impact visuel?

En Chartreuse, les vues lointaines depuis les espaces bâtis et non bâtis, les covisibilités d'un versant à un autre, d'un hameau à l'autre sont omniprésentes et remarquables. Le végétal est dominant que ce soit en zone naturelle et agricole comme en zone urbaine. Dans ce contexte, pour gérer les remblais et les terrassements, le pétitionnaire privilégiera des solutions faisant appel au végétal, permettant une intégration plus douce dans le paysage. Sur des pentes inférieures à 50 % (talus à "2 pour 1"), le pétitionnaire pourra opter pour des remblais sous formes de talus végétalisés. Ils seront le plus long possible pour retrouver la pente du terrain naturel de façon progressive. L'enherbement des talus et la plantation de plusieurs strates végétales permettront d'atténuer leurs impacts dans le paysage. Au-delà de 50%, le pétitionnaire privilégiera des murets de pierres de petite taille, en éventuelle association avec des talus végétalisés. Ils seront fractionnés en autant d'entités qu'il est nécessaire pour que chaque mur qui les compose ne soit pas trop imposant au regard de l'échelle du piéton. Les enrochements de hauteur importante et utilisant de gros blocs de pierre seront évités en raison de leur fort impact visuel.

Exemples de murets à St-Pierre de Chartreuse











1 Le lien entre les âges :

La feuille de route des « Affaires sociales » est en cours de réalisation. Elle s'appuie sur l'existant et sur les besoins des habitants, en vue d'ajuster les réponses qui peuvent être de natures différentes : des actions, des postures, des liens à officialiser, des partenariats à tisser ou à confirmer... Les possibilités d'actions entre les différents âges de la population s'ouvre à nouveau, après ces quelques années de pause imposée par le respect des normes sanitaires. Un projet sera présenté aux Seniors dans les mois à venir : accueillir les enfants

pour une valorisation de leur savoir faire. Un partenariat pourrait être mené avec tous les acteurs de la vie de l'enfant à l'école. Accueillir qui, quand et comment ? Accueillir pour quoi ? Accueillir par qui ? Quelques pistes seront proposées. La parole sera aux habitants, par voie de questionnaire. Il s'agira surtout d'identifier sur quels sujets les plus anciens et les plus jeunes auront envie de découvrir, d'apprendre les uns des autres et de mettre en place les actions, à partir du printemps 2023!



Noël 2022:

La fin d'année est un moment privilégié pour le CCAS pour offrir à chaque citoyen de plus de 70 ans, résidant à leur domicile ou en EHAPD, un repas ou un colis, au choix. Un courrier a été envoyé à chacun et chacune. Cette année, le repas se déroulera aux « Chalets de St Hugues ». Ce sera l'occasion d'échanger sur les besoins des Seniors, les compétences à partager, les envies de co-construire pour vivre le village ensemble, au quotidien. Un covoiturage est prévu : Soyez les bienvenu.e.s!



Accueil des familles réfugiées sur St-Pierre de Chartreuse :

Par délibération du 8 novembre, le CCAS de Saint Pierre de Chartreuse a validé un cadre d'accompagnement des familles réfugiées accueillies par des habitants de Saint-Pierre de Chartreuse, permettant un accès facilité à certains services :

- Distribution alimentaire suivant les modalités classiques
- Tarifications sociales pratiquées sur la commune
- Réalisation d'un avaloir d'eaux pluviales sur la route de Perquelin
- Aides sociales, suivant les modalités votées par le CCAS...

Merci aux familles d'accueil de prendre rendez-vous au CCAS avec l'élue en Charge des Affaires sociales, le samedi matin pour organiser ce soutien. Les administrateurs du CCAS, ressources sur le sujet, seront associés à ces démarches.



Affaires Sociales – Permanences en MAIRIE - Samedi matin

Permanence affaires sociales:

Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous. De 9h à 11h30. Allo 06 76 06 72 25 Claire GARCIN-MARROU, Elue aux affaires sociales. Pas de permanence sociale le samedi 19 novembre pour cause d'une réunion Mairie.



Distribution alimentaire: campagne de dons en novembre 2022

Le rapport de la pauvreté en France annonce une augmentation d'un quart des personnes qui ont recours à la distribution alimentaire. Pour les habitants concernés sur St-Pierre de Chartreuse, il existe 3 sources de dons :

LA COLLECTE POUR LA « DISTRIBUTION ALIMENTAIRE » À SAINT LAURENT DU PONT :

Le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse conventionne avec les Communes voisines et le Centre Social des Pays du Guiers, afin de mener une action collective au profit des habitants les plus nécessiteux en permettant l'accès à la distribution alimentaire. 5 bénévoles se sont engagés cette année, pour participer à l'organisation de la distribution alimentaire qui se déroule tous les lundis : un grand remerciement à elles ! La distribution est issue des produits de la Banque Alimentaire de l'Isère, dont les produits proviennent en partie des collectes annuelles, sur les périodes de campagne de dons.

- > Prochaine collecte pour la distribution alimentaire courant novembre, avec un retour de la collecte le samedi 26 novembre au Centre Social des Pays du Guiers!
- LA COLLECTE GRÂCE AUX COMMERÇANTS DE ST-PIERRE DE CHARTREUSE : Gérard, exploitant du SPAR, et toute son équipe, participent à la collecte en proposant aux habitants durant toute la période de novembre de participer aux dons : denrées non périssables, produits de premières nécessités, produits d'hygiène sont les bienvenus, ... Merci à eux !
- LES AMAPIENS FONT DONS DE « COLIS DU CŒUR »: Certains mois, les amapiens font don de « colis du cœur », qui sont redistribués aux bénéficiaires de la distribution alimentaire.

Quel recours aux citoyens sur leurs dépenses courantes?

Eau - Tarification sociale:

Se rapprocher du CCAS de Saint Pierre de Chartreuse



Energie - Quel parcours pour le citoyen?

ETAT: chèque FIOUL

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15948? xtor=EPR-100

EDF: Assistantes sociales - CMS - accès au Fond Social Logement



« Bois à donner - Bois à ramasser »

Vous, propriétaires qui souhaitez ouvrir votre terrain pour le ramassage de bois sec, êtes invités à vous manifester en Mairie, en mentionnant :

- Nom (nom / pseudonyme si vous préférez rester anonymes)
- Numéro de téléphone
- Le hameau de la parcelle concernée

Les personnes qui ont besoin de ramasser du bois pour se chauffer pourront ainsi de façon anonyme prendre contact avec vous. Nous vous remercions par avance pour générer et officialiser la solidarité sur le village!



CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse:

- Accueil en permanences sociales du samedi matin : pour mise en lien avec les Services du Département de l'Isère (assistantes sociales) sur les dispositifs du droit commun
- Accès aux droits et démarches numériques : se rapprocher des médiatrices du Bus France Services
- Aides financières remboursables : suivant parcours social Renseignements en permanences sociales samedi matin

Cantine de l'école des 4 Montagnes à St-Pierre de Chartreuse:

• Suivant votre quotient familial : renseignement sur demande, en Mairie



Aides à domicile:

Pour tout besoin de soutien à domicile pour les tâches de la vie quotidienne, deux options possibles :

- les professionnelles sur la commune, sont à votre service : Allo Nathalie Montagnat (06 02 52 26 51) ou Florence Moulet (07 52 61 19 58)
- l'ADMR St Laurent du Pont est notre partenaire. Allo 04 76 06 44 14





Bus France Service

Quels documents pour quelles démarches : Les médiatrices du Bus France Service poursuivent leur accompagnement dans vos démarches, **chaque lundi de 12h30 à 15h30**.

Pensez à vous munir des documents suivants :



QUE DOIS-JE APPORTER POUR FAIRE MES DÉMARCHES ?



Si je n'ai pas de compte France connect, j'apporte :	Pour constituer mon dossier logement social, j'apporte :
Compte Ameli : RIB, Carte Vitale, Adresse Mail, Portable Impôt :n° fiscal, le n° code d'accès en ligne, revenu fiscal de référence	 Pièces d'identité du foyer Justificatif de domicile Justificatif de revenus ou ressources (fiches de paies, contrat de travail, attestation chômage, attestation caf) Avis d'imposition (N-1 et N-2) Carte d'invalidité (si concerné) Livret de famille Justificatif motif de la demande
	https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index
Pour faire une pré demande de carte d'identité/passeport : - Justificatif de domicile - Ancienne carte d'identité/passeport - Photo - Acte de naissance - Carte bancaire ou timbre fiscal - Compte France Connect ou ANTS	Pour faire une demande ou renouvellement de permis de conduire : - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Pièces d'identité valide - E-signature - Ancien permis de conduire - N° NEPH (feuille auto-école)-> première demande de permis - Avis médicale si concerné - Carte bancaire - Compte France Connect ou ANTS
https://ants.gouv.fr/	https://ants.gouv.fr/
Pour faire une demande de carte grise - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Pièces d'identité valide - Carte grise - Déclaration de cession de véhicule - Carte bancaire - Compte France Connect ou ANTS	Pour faire une demande d'APL - Fiche de paies ou justificatifs de ressources - Dernier avis d'imposition - Contrat de bail, quittance de loyer (m2, montant loyer) - Pièces d'identités - Carte Vital - Si déjà allocataire identifiant et mots de passes https://www.caf.fr/

CONTACT DU BUS ZRM:

busfs. is ere@pimms mediation. fr

Ligne 1: 06 65 74 40 30 Ligne 2: 06 65 91 52 31



Vers l'autonomie numérique!

Bus France Service proposera très bientôt des séances collectives pour l'autonomie numérique. Venez en famille, entre amis, ou avec vos voisins et connaissances! Dès 2023 : précisions à venir. Partenaire du CCAS de St-Pierre de Chartreuse, le Centre Social des pays du Guiers est un espace de la vie sociale du territoire. Il œuvre en lien avec les CCAS des communes alentour, et le Centre Médico-social (services du Département de l'Isère en proximité).

Sur l'initiative du Centre Social, une plaquette a été réalisée par les différents acteurs en vue de préciser les services à la population. Voici ci-dessous :

POUR MIEUX ORIENTER NOS PUBLICS

Département de l'Isère

Centre Médico-Social 1 rue Charles Hérold 38380 Saint-Laurent-du-Pont 04.76.55.40.97 www.isere.fr



Mairie de Entre-deux-Guiers

1 Place du 11 Novembre 1918 38 380 Entre-deux-Guiers 04.76.66.05.05

http://www.entredeuxguiers.fr/



Entre-Deux-Guiers

Mairie De Saint-Joseph-de-Rivière 2, Place de la Mairie 38 134 Saint-Joseph-de-Rivière

04.76.55.21.69 www.saint-joseph-de-riviere.fr



Mairie de St Laurent du Pont Rue Pasteur 38380 ST LAURENT DU PONT

38380 ST LAURENT DU PONT 04.76.06.20.00 www.mairie-st-laurent-du-pont.fr



Mairie de Miribel-les-Échelles

1 Place de la Fontaine 38380 Miribel-les-Échelles 04.76.55.28.18

https://www.miribel-les-echelles.fr/



Mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse 8 Place de la mairie

8 Place de la mairie 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse 04.76.88.60.18 https://www.saintpierredechartreuse.fr/



Centre Social des Pays du Guiers 1 rue Charles Hérold 38380 ST LAURENT DU PONT

180 ST LAURENT DU PONT 04.76.55.40.80 www.cspg.f



Mairie de Saint-Christophe-sur-Guiers

8 place de la mairie 38380 Saint-Christophe-sur-Guiers 04.76.66.00.42

https://www.stchristophesurguiers.fr/



Mairie de Saint-Pierre-d'Entremont

28 Place de la mairie 38380 Saint Pierre d'Entremont 04.79.65.80.53 https://saintpierredentremontisere.fr/



Coordonnées des différents services :

- Adéquation: 33 Rue Hector Blanchet, 38500 Voiron 04.76.32.72.80.
- Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) d'Entre-Deux-Guiers : Avenue du 8 mai 1945 38380 Entre-deux-Guiers -04.76.66.82.29
- Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Saint-Laurent-du-Pont : 4, avenue Jules Ferry 38380 Saint-Laurent-du-Pont 04.76.06.44.14.
- Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse (AADEC): Maison intercommunale, 73670 Saint-Pierre-d'Entremont - 04.79.65.84.03.
- Bus France Services (PIMM's): 04.76.33.06.56 Permanence les lundis 13-17h à St Pierre de Chartreuse (place de la Mairie) et jeudi 8h30-12h à Saint-Laurent-du-Pont (parvis de la mairie)
- Centre Médico Psychologique (CMP) Adultes: 1, rue Charles Berty, 38380 Saint-Laurent-du-Pont 04.56.58.89.10.
- Centre Médico Psychologique (CMP) Enfants: 270, chemin des Reys, 38380 Saint-Laurent-du-Pont 04.76.06.27.37.
- Communauté de communes Cœur-de-Chartreuse (4C): 2 Zone Industrielle Chartreuse Guiers, 38380 Entre-Deux-Guiers -04 76 66 81 74
- France service des 2 Guiers: Le Forum, 47 rue Jean Jacques Rousseau, 73360 Les Échelles La Maison Pour Tous, 30 rue de Verdun, 38380 Entre-Deux-Guiers - 04.79.36.20.65
- France service de St Pierre d'Entremont Savoie : Chef-lieu, 73670 Saint-Pierre-d'Entremont 04.79.60.27.99
- Le panier solidaire de Chartreuse à Entre-deux-Guiers : 06.07.45.87.82
- Le Sac à Jouets à Saint-Joseph-de-Rivière : 06.95.98.62.26
- Maison de l'Emploi : 40 Rue Mainssieux, 38500 Voiron 04.76.93.17.1.
- Pour l'Action des Jeunes (PAJ): 4, place du 10^{ème} groupement, 38380 Saint-Laurent-du-Pont 09.51.72.29.41. / 06.71.20.48.18
- Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD): 70, avenue Victor Hugo, 38380 Saint-Laurent-du-Pont 04.76.05.26.01.
- Trésorerie St Laurent du Pont : 1 avenue Jules-Ferry, 38380 Saint-Laurent-du-Pont 04.76.55.20.35.

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie MDA : Maison Départementale de l'Autonomie MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées FSL: Fonds de Solidarité au Logement PMI: Protection Maternelle et Infanti RSA: Revenu de Solidarité Active Affaires sociales - Centre Social des Pays du Guiers

		POU	R MIEU	X ORIE	NTER NO	S PUBLI	CS				
			CCA	AS MAIRI	ES			Centre Medico Social Département	Centre social des Pays du Guiers	France Service	Autres services
	St Laurent du Pont	Entre deux Guiers	Miribel Les Echelles	St Joseph de Rivière	St Pierre de Chartreuse	St Pierre Entremont	St Christ S/Guiers				
	0,		L		IT ADMIN						
Aide à la compréhension de documents administratifs				ONEME	ADMIN			Personnes accompagnées			Bus France Service
Aide à la rédaction de documents administratifs								Personnes			AADEC Bus France Service
Soutien pour les démarches administratives sur								accompagnées			AADEC Bus France
internet Aide au remplissage des déclarations de											Service AADEC
revenus				NU IN ACT	NOUE						AADEC
Ateliers Numériques* en collectif, niveaux				NUME	RIQUE						
différents, pour tous. Pour apprendre à faire seul. Ordinateurs / Tablette en Accès libre											AADEC
Coup de pouce numérique*: résolution de problèmes techniques (transfert de photos, clé USB)											AADEC
				SAN	TE						
Consultations médicales PMI 0-6 ans Lieu d'accueil et d'accompagnement à la santé								Sur RDV			
mentale gratuit par l'équipe pluridisciplinaire Consultations médico-psychologiques pour enfants											
				JURID	IQUE						
Avocat conseil Conciliateur de justice									Un lundi / mois Sur RDV 9h-12h	Sur RDV	
Containateur de justice				LOGEN	MENT					Sultov	
Instruction demande de logement social											Bus France Service
Demande d'hébergement en structure sociale Aide à l'accès au logement / Demande de FSL											
Repérage Mal logement											
Problèmes d'impayés (loyer et charges) Architecte conseil (projet de construction /	Sur RDV				Sur RDV						4C sur RDV
réhabilitation, travaux extérieurs) Conseils économie d'énergie, rénovation -											4C
AGEDEN			HANDIC	AP / PER	TE AUTON	NOMIE					Sur RDV
Instruction des dossiers d'aide sociale légales hébergement / aide-ménagère / repas											
Instruction dossiers MDA / MDPH Instruction dossiers APA											Bus France Servi
Personnes ressource autonomie et handicap								Sur RDV			4C Référent handicap enfant
Aides et soins à domicile											ADMR / SSIAD ADMR ou
Portage des repas à domicile		Résidence Béatrice									Résidence Beatrice
			DIFF	CULTES I	INANCIE	RES					
Accompagnement Budget Surendettement											
Aides financières ponctuelles Demande d'échéanciers dettes Trésor Public											Trésorerie
Demande d'echeanciers dettes Tresor Public			Α	IDE ALIM	IENTAIRE						Tresorerie
Suivi et inscriptions											Panier Solidaire
Organisation et distribution des colis											Panier Solidaire
											PAJ (moins de 2 ans)
											Adéquation
										Sur RDV	
Accompagnement et Soutien à la Parentalité			F/	AMILLE/	ENFANCE						AADEC
Ateliers Socio Linguistiques : apprentissage									Mercredi 9h – 11H		POLDEC
langue française pour adultes Intervention auprès des familles rencontrant des											AADEC PAJ
difficultés éducatives Consultation puéricultrice PMI 0/6 ans								Sur RDV			
Accompagnement d'actions collectives pour les familles et les habitants											AADEC
Accompagnement à la Scolarité Accueil de Loisirs Sans hébergement	CSPG (juillet)	Fédération families	Association families purples	Sac à jouet (mercredi et	AADEC duillett	AADEC (uillet)	Federation families				AADEC
Lieux d'Accueil Enfants Parents (0-3 ans)		Quiteq	(uitet)	julletj		-	(juillet)		Lundi / Jeudi		PAJ AADEC
Ludothèque											AADEC

Retour sur la réunion publique du 1er octobre 2022

Vous avez été une trentaine de Chartroussins à participer à la réunion publique organisée le samedi 1er octobre 2022 par les élus de Saint Pierre de Chartreuse.



Cette réunion s'est voulue sur un format plus participatif, pour faciliter les échanges entre les participants, permettre à chacun de s'exprimer et surtout favoriser la remontée des questionnements et des besoins des habitants. A cet effet, nous n'avons pas jugé utile de vous lister toutes les actions menées ces six derniers mois et les projets en cours, considérant que vous aviez déjà ces informations à votre disposition via le site internet communal, les lettre municipales mensuelles (www.saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal, ou en diffusion mail sur inscription, ou en papier en mairie), et les bulletins semestriels distribués en version papier dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Après un bref discours du Maire, les participants se sont prêtés à un petit jeu qui a permis que le plus ancien chartroussin présent (Jean Vichier-Guerre) et la plus jeune chartroussine (Christine Guimaron) se présentent simplement à tous. Ce petit moment sympathique nous a permis de faire un furtif voyage du 20e siècle à 2022.

Suite à cela, les invités se sont mis en petits groupes pour exprimer ce sur quoi ils étaient venus recevoir de l'information. Les sujets proposés par les 30 chartroussins présents ont alors été regroupés en 4 tables rondes ayant pour thèmes :

- > La vision long terme du village
- > Le ski, le tourisme, les Essarts et les sentiers
- > Le patrimoine et son entretien
- > Culture, nuisances sonores, restauration, stationnement et espaces verts

Chaque participant a pu participer ensuite à 2 des 4 thèmes proposés durant une heure (30 minutes par thème). Les élus présents se sont répartis entre les tables pour répondre aux questions des chartroussins et un script, présent à chaque table, a pu relever les idées, propos et échanges que vous trouverez ci-après et qui seront exploités par la Municipalité dans le cadre de ses actions futures.

Suite à ces échanges de fond, les discussions ont pu se prolonger autour d'un apéritif convivial entre tous les participants. Le format a bien plu aux 30 présents et sera sûrement à reproduire et à cibler sur des thématiques spécifiques.

Merci à tous pour cette production collective.



Stéphane GUSMEROLI et Eric DAVIAUD

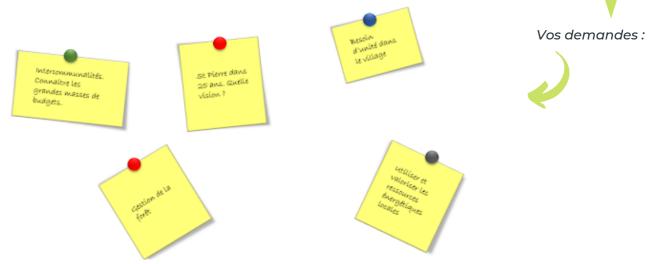


VIE COMMUNALE

Retour sur la réunion publique du 1er octobre 2022



Prises de notes des échanges - "La vision long terme du village"



👂 Quels sont les projets/objectifs à 25 ans ?

- Ce n'est pas au Maire de répondre seul. C'est une réponse collective. Projets en construction
- Enjeu : rester un « village » « vivre-ensemble » : Commerces / Social / Lieu de vie.
- Préservation / mise en valeur de l'Environnement (ressources naturelles)

Comment vous encouragez les projets?

- Manifestez vos besoins, vos attentes
- Besoin de se parler Permanences des élus

Devenir énergétique de la commune ? Bois énergie ?

- La commune a fait un audit de ses bâtiments et un plan de rénovation : St Hugues, réseau chaleur bois
- Particuliers regrouper des besoins pour unifier les demandes. Mairie = facilitateur, pas vendeur d'énergie
- Ressources bois : 1 000 Hectares communaux gérés par L'ONF. L'Etat a moins de surface que la Commune. La majorité des terrains appartiennent aux privés.

Perspectives à 25 ans, pilotage du PNRC?

- Le Parc de Chartreuse ne pilote pas la commune : une « charte du Parc » comme cadre
- Leur rôle est la mise à disposition d'experts et de recherches de subventions

Pilotage, enjeux par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse?

- Conseil en énergie
- Pilotage du foncier via le PLUI

Comment faites-vous pour ne pas augmenter les impôts ? Peu d'entreprises sur la commune ?

- Question complexe ! Il faut développer le village, tout en maîtrisant le budget malgré les besoins importants déjà identifiés de remise en état et d'entretien (routes, eau, assainissement ...)
- Recettes pour la commune : Taxe foncière, dotations de l'Etat, subventions

Tourisme avec le ski quand même à 25 ans?

- Conserver le ski mais à sa juste place
- Vision à construire collectivement. Saint-Pierre de Chartreuse = « Village-station »
- Le ski est un élément touriste parmi d'autres

Comment fait-on pour que la Scia ne devienne pas une friche industrielle :

- Où est la place du public et du privé ? Chacun ses limites
- Comment faire ensemble dans un environnement qui évolue ?
- Ce n'est pas la commune qui va racheter l'hôtel de la Scia mais fixe un cadre pour qu'un privé puisse s'y développer



Retour sur la réunion publique du 1er octobre 2022



Suite de la prises de notes des échanges - "La vision long terme du village"

Où est la ligne budgétaire pour la Communauté de communes Cœur de Chartreuse pour le ski?

La Communauté de communes Cœur de Chartreuse porte la dette mis pas les déficits qui doivent être portés par les délégataires

Avenir de la télécabine :

- Si OK, on le garde mais 4 saisons
- Peut-on trouver un équilibre financier sans le ski? La solution n'est pas trouvée à ce jour, avec ou sans le ski.

Ne faut-il pas développer le bénévolat comme à Saint Hugues ?

- Autres solutions : des investisseurs privés ?
- Il faut plus de logements touristiques à Saint Pierre de Chartreuse
- Réaménagement du Col de Porte : Quel poids à Saint Pierre de Chartreuse face à la Métropole grenobloise ?
- 汝 Il faut développer des partenariats avec les 3 grands pôles qui nous entourent



Prises de notes des échanges - "Le ski, le tourisme, les Essarts et les sentiers"



Saison 2022 - 2023 :

- Proposition d'une délégation de service public (DSP) pour la gestion des remontées mécaniques sur 2 ans, par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Mais, il n'y a pas eu de repreneur. La Communauté de communes Cœur de Chartreuse ne voulait pas prendre de risque financier sur la gestion et le délégataire ne voulait pas prendre ce risque non plus.
- La Communauté de communes Cœur de Chartreuse reprend donc la gestion de la station pendant 2 ans
- Cette année, la station ouvrira sur le même schéma que l'année dernière, à condition que toutes les conditions soient réunies : personnel, budget, sécurité des remontées mécaniques ...

En parallèle : le dispositif « Avenir Montagne Ingénierie » de l'Etat va permettre d'étudier et accompagner le projet de transition de la station, dans une vision long terme.

La Commune est partenaire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Dans le passé, le chiffre d'affaires était d'environ 1,4M€ avec un déficit entre 300 000€ et 500 000€. L'an dernier, le chiffre d'affaires a été de 700 000€. Déficit de 400 000€.

- Était-il judicieux d'avoir une DSP pour 2 ans ?
- La Communauté de communes Cœur de Chartreuse garde les emprunts.

VIE COMMUNALE

Retour sur la réunion publique du 1er octobre 2022



Suite de la prises de notes des échanges - "Le ski, le tourisme, les Essarts et les sentiers"

- Le risque climatique est à prendre en compte.
 - Comment les particuliers peuvent aider ?
 - > Proposition de logements pour les saisonniers car il en manque.
- Prochainement, il va y avoir un rendu sur l'état de la télécabine.
- Le Covid a montré l'attractivité du village. Image familiale à conforter.
- Pourquoi ne pas faire un forfait unique Nordique Chartreuse?
- Une navette Col de Porte Col du Granier serait très importante.
- Changement de comportements :
 - On va vers un ralentissement
 - Autres déplacements, autres modes
- L'implication citoyenne est importante en impliquant tout le monde.

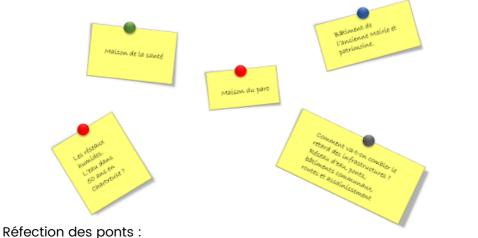
SYNTHÈSE:

- Besoin d'avoir des lieux de rencontres pour fédérer, favoriser l'implication citoyenne, échanger sur la vision à court, moyen et long terme.
- Site de la Mairie : info sur les ateliers pour que l'inscription soit plus facile



Prises de notes des échanges - "Le patrimoine et son entretien"

Vos demandes :



🥕 Un diagnostic sommaire des ouvrages a été réalisé par un bureau d'études spécialisé, le bilan n'est pas fameux au niveau de l'état de notre patrimoine ponts.

Les routes :

Budget multiplié par 4 depuis 2017 pour leur entretien.

Ne faut-il pas développer le bénévolat comme à Saint Hugues ?

➤ Réfection et sécurisation prévue en novembre 2022 avec 60% de subvention pour 100 000€ d'investissement.

Bâtiments communaux :

> Problème important de la toiture de l'ancienne Mairie. Non encore résolu.

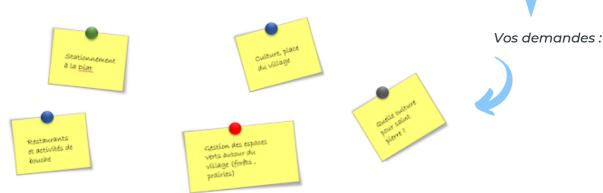
Réfection des réseaux :

- Réalisation de l'assainissement et de l'eau potable au Mollard Bellet et aux Cottaves
- > Réalisation des eaux usées à Cherlieu avec une centrale de traitement locale
- > Station d'épuration de La Diat à mettre en conformité
- > Renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) avec LA SAUR pour 7 ans (Eau et assainissement)

Quels serait l'investissement annuel nécessaire pour remettre à niveau sur 20 ans l'ensemble des réseaux humides et des bâtiments communaux?



Prises de notes des échanges "Culture, nuisances sonores, restauration, stationnement et espaces verts"



Nuisances sonores dues notamment aux motos du Col de Porte au col du Cucheron :

- > Sur les routes, la municipalité soutient une démarche de limitation de vitesse.
- > Eric DAVIAUD est en lien avec des élus des Entremont pour une action commune et accueillir les motards aux cols un jour déterminé avec un temps convivial en présence de la gendarmerie.
- > Identifier les réseaux de communication des motards.
- Ne faut-il pas installer des radars de bruits ?
- > Travail avec la gendarmerie pour identifier les temps propices à la prévention.

🕽 L'activité du CTM est une nuisance pour les riverains.

Nuisances visuelles:

- > Entretiens des espaces verts
- Nettoyage des embâcles dans les ruisseaux
- Mise en demeure des propriétaires nécessaire
- > Faire de l'information sur les devoirs de propriétaires dans le journal municipal

Stationnement :

- Il manque des stationnements à La Diat. Aujourd'hui le restaurant du Caprice du Guiers utilise le parking du Grand Som
- Le stationnement dans les hameaux est problématique en hiver

Dynamique culturelle :

- > Image de la Commune
- La Commune a embauché une nouvelle personne, Nathan Haimovici, pour travailler sur la culture
- > Travail de la Commune avec les associations culturelles en cours
- Écriture du projet culturel de Saint Pierre de Chartreuse à réaliser
- > Relance d'un cinéma à Saint Pierre de Chartreuse ?
- Desoin de centraliser des informations culturelles sur Saint Pierre de Chartreuse mais aussi concernant les autres communes de proximité
- > Un travail avec les associations pour la diffusion des informations à tous permettrait une meilleure information
- Utiliser le panneau lumineux de La Diat pour informer de ce qui se passe dans le village?
- > Poursuite de la dynamique culturelle historique avec une intensification des manifestations en hiver
- Retour clients : peu d'activités en hiver et en inter-saison
- Intérêt de faire des expositions et accentuer la communication
- > Importance des liens que la culture crée entre les personnes

Restauration et métiers de bouche :

- > Constat de fermeture des restaurants les mêmes jours durant l'inter-saison
- > Comment accompagner les restaurateurs pour une dynamique
- Entendre les raisons économiques et trouver des aides pour résoudre leurs problèmes éventuels
- > Permettre une offre cohérente
- Manque de bars et de lieux conviviaux pour boire en soirée au sein du village

Ne faut-il pas faire une fête de la transhumance ?

-) La patinoire ne doit-elle pas être le point de départ des animations pour l'hiver ?
- Ne faut-il pas proposer une offre groupée restauration / lieux touristiques (monastère, musée Arcabas ...) ?

VIE COMMUNALE



Une belle action de solidarité dans le village, avec le Centre Montbruno !

Mesdames Focki et Riffaud, membres du Centre Montbruno (https://www.centremariapolis-chartreuse.fr/), ont sollicité le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse pour mener une action de solidarité dans le village.

En réponse à cette généreuse proposition et sous la houlette de Cécile Lasio, Première adjointe de la Municipalité, un après-midi a été consacré à passer un saturateur sur les panneaux bois, abris - bus et portes des toilettes publiques du Plan de Ville le lundi 31 octobre 2022. L'entreprise « Peintre de Chartreuse » avait, au préalable, sablé l'ensemble des mobiliers en bois à rénover, en amont de l'intervention des jeunes.

Une trentaine d'adolescents, issus de la France entière et accueillis durant les quelques jours de vacances sur le Centre, ont participé à cette action citoyenne de solidarité au profit du village. Une partie du groupe a aussi été détachée pour mener une opération de nettoyage et d'entretien de l'église et ses abords.







En guise de remerciements pour ce bel engagement, un goûter a été offert par le CCAS, avec la remise d'un remerciement symbolique par Cécile LASIO et Claire GARCIN MARROU, élue aux affaires sociales, sous la plume et l'oeil de photographe de Mme BEGOUEN, correspondante du Dauphiné Libéré, remerciée pour sa présence. Cet après-midi de partage s'est déroulé en chantant la solidarité grâce à l'accompagnement des encadrants du groupe. Au plaisir de se retrouver l'an prochain pour de nouvelles aventures!



Le Territoire Cœur de Chartreuse en "transition"

Nous avons le plaisir de vous informer que notre territoire Cœur de Chartreuse, récemment retenu comme "territoire pilote", bénéficiera d'un accompagnement approfondi et personnalisé à la transition dans le cadre du programme Avenir Montagnes ingénierie et opéré par la Fabrique des Transitions.



Nous nous engageons donc avec enthousiasme en faveur de la transition pour notre territoire, qui pourra ainsi compter parmi la dizaine de pionniers accompagnés.

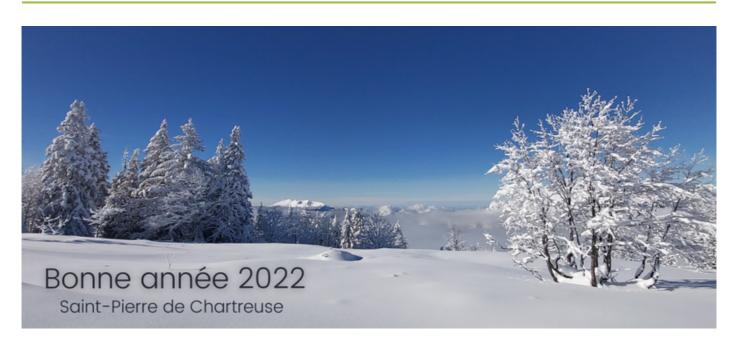


Cécile LASIO.

Vice-présidente tourisme à la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse et Première adjointe à la Commune de Saint Pierre de Chartreuse

.....

Illustration de la carte de voeux 2023



Les fêtes de fin d'année approchent, à cette occasion la mairie de St-Pierre de Chartreuse fait appel à vos talents de photographe ! Aidez-nous à illustrer la prochaine carte de voeux pour l'année 2023.

Vous pouvez nous transmettre une photo prise cette année ou les années antérieures.

THÈME:

Paysage enneigé de St-Pierre de Chartreuse

CRITÈRES DE LA PHOTO:

Image au format JPEG, TIFF ou PNG Format paysage - Haute résolution (200 à 300 dpi)

ENVOYEZ VOTRE PHOTO:

la lettre@saintpierredechartreuse.fr

DATE LIMITE: 1ER DÉCEMBRE 2022



"Nouvelles traces en Cœur de Chartreuse" Préventes forfaits saison 2022-2023



Des astuces pour moins de déchets

Chaque mois, le groupe de travail sur les déchets vous propose des pistes pour produire moins de déchets. Une démarche qui repose sur les « 5 R » : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre.



Les déchets du mois:

- Le sac à pain en papier
- > Le cellophane et le papier aluminium

REFUSER le sac en papier :

Non merci ! Un petit mot pour refuser tout simplement ce dont on n'a pas besoin : le flyer dans la rue, l'échantillon dans un magasin, le tas de serviettes en papier fournies avec le sandwich à emporter, le sac en papier à la boulangerie... Pour jeter moins, refuser un futur déchet est une action efficace. Dans la réglementation européenne sur les déchets, priorité est d'ailleurs donnée à la prévention et à la réduction, avant même le réemploi et le recyclage. Refuser, c'est dire non au gaspillage des ressources, éviter le superflu, faire un choix différent et contribuer à une

mise en mouvement collective. Ce n'est pas un non abrupt, c'est un petit geste alternatif à l'impact positif, personne ne devrait s'offusquer de votre refus. Alors quand vous irez chercher le pain, au lieu d'un sac en papier à usage unique qui finira dans le bac de recyclage 10 minutes plus tard, préférez le sac en tissu! Il suffit juste d'anticiper pour le prendre avec soi. Et pour la boulangerie, réduire le nombre de sacs en papier distribués, outre la satisfaction de participer à la démarche, pourra représenter une économie significative.

RÉUTILISER les emballages alimentaires :

Si le papier aluminium ou cellophane sont pratiques pour emballer les restes, leur impact sur l'environnement et la santé n'est pas négligeable. Une solution emballante pour s'en débarrasser : les couvercles en tissu. Réutilisables, ces charlottes contribuent à alléger la poubelle. Et en plus, elles sont jolies et faciles à faire !

Vous souhaitez privilégier les emballages alimentaires réutilisables ? Les sacs à pain, sacs à vrac et couvercles en tissu se trouvent dans le commerce, mais il est aussi très facile de les fabriquer soimême. L'idée vous tente ? Venez participer à l'atelier prévu à Saint-Pierre-de-Chartreuse!

ATELIER COUTURE:

Fabrication de sacs à pain, sacs à vrac et couvercles en tissu avec Estelle Bieber

Samedi 26 novembre de 9h30 à 12h à la salle des Arts

Atelier gratuit à destination des adultes.

Machines à coudre sur place, mais c'est encore mieux si vous venez avec la vôtre! Matériel fourni. Si vous possédez de vieux draps, t-shirts, housses de couettes ou jeans, n'hésitez pas à les apporter. Sur inscription : 06 78 96 12 91











FILM ALIMENTAIRE à la cire d'abeille

Pour recouvrir des plats à placer au réfrigérateur, vous pouvez aussi opter pour les couvercles à la cire d'abeille. Il est possible de les réaliser soi-même, avec une chute de tissu en coton et de la cire d'abeille en pépites (disponible en magasin bio). Il existe une foule de tutoriels.

Vidéo courte et claire ici :

kaizen-magazine.com/diy/realiser-un-film-alimentaire-lavable/



La recette est simple :

- Tracez sur votre tissu la forme que vous souhaitez donner à votre emballage, puis découpez-le en fonction. Veillez à ce que le tissu soit propre et qu'il ait le moins de plis possible.
- Tapissez le fond de votre plat de papier cuisson afin de le protéger de la cire et disposez votre morceau de tissu dessus.
- **3** Saupoudrez de cire d'abeille.
- Chauffez votre four à une température assez basse, 80 ou 100 °C environ. Enfournez pour quelques minutes.
- Lorsque la cire est fondue, sortez le plat du four et saisissez votre tissu par les bords en faisant attention de ne pas vous brûler. Il va durcir en quelques instants au contact de l'air ambiant.

Le tissu prendra ensuite la forme désirée au contact de la chaleur de vos paumes. Cet emballage se lave à l'eau froide, avec une éponge douce.



Eric DAVIAUD, 06 87 86 25 21

eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Association Comité d'animation - Marché de Noël 11 décembre 2022



DIMANCHE 11 DÉCEMBRE S ST PIERRE DE CHARTREUSE

Salle des fêtes de 9h à 18h

ARTISANS / CRÉATEURS LOCAUX

NOMBREUSES ANIMATIONS : SPECTACLE, CHORALE, CONTE DE NOËL, TOMBOLA, REMISE DES PRIX CONCOURS DE DESSIN, PÈRE NOËL...



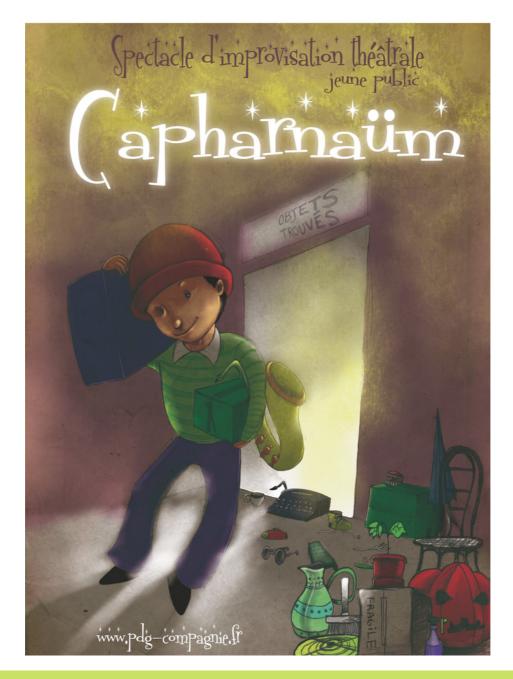
Buvette - Restauration rapide





Association Comité d'animation - Marché de Noël 11 décembre 2022





Marché de Noël - Spectacle "Capharnaüm" à 15h30 :

À l'occasion du marché de Noël, le dimanche 11 décembre, retrouvez le spectacle "Capharnaüm" à 15h30, dans la salle des associations (accès par la salle des fêtes).

Spectacle d'improvisation interactif jeune public et familial à partir de 3 ans. Durée de 30 à 50 min - Participation libre - Pensez à apporter un objet de votre choix pour le spectacle!

« Capharnaüm » est un spectacle familial et jeune public qui plaira autant aux petits qu'aux grands. Les comédiens jouent pour les enfants en s'inspirant des objets amenés et déposés dans une grande valise sur scène par le public. René Garé et Dédé Nichet, les deux agents du service des objets trouvés de la troupe chambérienne PDG Compagnie inventent et jouent des histoires interactives.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Concours de dessin - Organisé par le Comité d'animation



Pour plus d'informations retrouvez le règlement sur :

saintpierredechartreuse.fr/actualites/concours-de-dessins

Vendredi 25 Novembre 2022

Salle des fêtes de Saint Pierre de Chartreuse A partir de 19h00

MONDEE DU FOLK

Organisée par l'association

Musifolk



ENTREE GRATUITE

OUVERT à TOUS



Venez partager un moment villageois chaleureux & convivial. Des noix à monder dès 19h00. (bœuf musical ... à vos instruments) Un buffet partagé vers 20h30 (boissons et plats apportés par chacun)

Dès 21h, petit bal folk danses expliquées. Bienvenue

Animation musicale
SACARAL





Vente de produits Bio : noix en coque 5€/kg ou cerneaux 11€/kg et huile de noix 14€/75cl Directement par le producteur : André Riondet

Réalisation, impression, organisation <u>MUSIFOLK@gmail.com</u> – www.musifolk.fr Ne pas jeter sur la voie publique

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Les Endimanchés « Saga Familia » Marionnettes et théâtre d'objets





Après « Chaussure(s) à son pied » en mai dernier, l'association Les Endimanchés accueille de nouveau en résidence le Turak, compagnie de l'art de la marionnette. Venez découvrir en avant-première sa nouvelle création : « Saga Familia », vendredi 16 décembre 2022, à 20 h, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

En lointaine Turakie, l'histoire s'écrit et raconte en jeux de mots « le bazar de la mémoire ». Un personnage cabossé est sur les traces de ses ancêtres. Il suit et explore les pas des anciens. En secouant les branches, jusqu'où pourrat-il remonter son arbre « génialogique » ? Peut-être jusqu'aux Din'aux'aurores, de « symparchaïques » animaux de compagnie qui se nourrissent très tôt le matin ? Une nouvelle épopée où l'humour côtoie l'imaginaire, où affleure la poésie. Une pièce de Michel Laubu. Mise en scène : Emili Hufnagel. Avec Michel Laubu et Patrick Murys. Musiques : Frédéric Jouhannet et Pierrick Bacher. Lumière : Pascal Noël.

À voir en famille (à partir de 8 ans). Entrée gratuite, chacun/chacune peut apporter un plat salé ou sucré, que nous partagerons à l'issue de la représentation. Réservation fortement conseillée : 06 77 44 52 50.

Au Bazar de Chartreuse recherche un espace de stockage :

Quand on organise un événement on a souvent besoin de matériel. Que ce soit pour décorer une salle, assurer des branchements électriques, servir à manger... Ce matériel (héritage des Rencontres Brel), le collectif d'associations ABC – Au Bazar de Chartreuse – en dispose, le problème c'est le stockage. Il est géré bénévolement par trois associations : Les Endimanchés, Le Comité d'animation, le Pied de la Cuche. Actuellement, il est disséminé entre plusieurs espaces, qui posent des problèmes d'accessibilité.

Si vous avez une grange ou un garage inutilisé de 100 à 200 m² :

- Soit vous êtes d'accord pour le prêter afin de contribuer à ce service
- Soit vous souhaitez le louer pour un prix d'ami
- Soit on peut mettre en œuvre un mécénat qui vous donne droit à une déduction d'impôts de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable)



Marie "Les Endimanchés" 06 80 01 51 32 Malika "Le Comité d'animation" 06 95 45 87 69 Nico 'le Pied de la Cuche' 06 83 47 22 37

.....







MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE ÉDITION 2022:

"Dans le cadre du Mois du Film Documentaire édition 2022, la bibliothèque municipale de St-Pierre de Chartreuse, vous convie à la projection du moyen-métrage "L'Huile et le Fer" de Pierre Schlesser (2021).

Samedi 19 Novembre 2022 à 17h30 - Salle des Fêtes - Entrée libre - Buffet et partages autour du film prévus après la projection

SYNOPSIS:

Dans un petit village de l'est de la France se répètent quotidiennement les mêmes gestes. Couper du bois, traire une vache, coudre un vêtement, faire sortir un légume de terre... sont autant d'actions répétées de génération en génération, de jour en jour jusqu'à l'épuisement des corps. A travers la figure de son père, le narrateur évoque son enfance passée dans ce village et son rapport à cet endroit où la dévotion au labeur fait le quotidien des habitants."





AU PROGRAMME

- Des outils pour connaître et comprendre ce que nous mobilisons quand nous chantons,
- Des jeux vocaux qui nous permettront d'explorer notre voix en passant par le corps et la spontanéité,
- Un travail d'écoute et des échanges pour exprimer notre sensibilité à travers notre chant,
- Et surtout le plaisir de chanter, seul.e et à plusieurs!

ANIMÉ PAR AUDREY SÉVELLEC



Chanteuse et guitariste, autricecompositrice, en solo ou en groupe, je donne aussi des cours de chant, et j'anime une chorale d'adultes au sein de l'association Graine de Son depuis 2020.

INFOS PRATIQUES

Samedi 10 décembre de 9h30 à 17h Dimanche 11 décembre de 9h30 à 16h Salle Hors-Sac de Saint-Pierre-de-Chartreuse Repas partagé le midi

Tarif: 120 €

Contact: 06 08 65 25 46 | audrey.sevellec@gmail.com



Comment se chauffer au bois et préserver la qualité de l'air -





COMMENT SE CHAUFFER AU BOIS ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR?

UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE À BIEN UTILISER



1 ere ÉNERGIE RENOUVELABLE utilisée en France (20 %)

Une énergie qui participe à l'indépendance énergétique de la France



10 fois de particules fines

émises avec un appareil performant bien utilisé pour la même chaleur produite. Un appareil mal utilisé pollue plus, ne chauffe pas et coûte plus cher.

3 CONSEILS POUR UN BOIS DE QUALITÉ

Des bûches sèches

Si le taux d'humidité est :

- > 23 % (bûches fraichement coupées) : les faire sécher 18 mois avant utilisation,
- < 23 % (bûches achetées déjà sèches) : veiller à les stocker à l'abri de l'humidité.



Un bois bien séché, c'est:

- plus de chaleur produite et donc plus de confort,
- moins de bois consommé pour se chauffer, et donc des économies,
- un allumage plus facile et sans fumée,
- un appareil et un conduit de fumée qui s'encrassent moins vite,
- une meilleure combustion et donc moins de particules polluantes dans l'atmosphère.

Un stockage à l'abri de l'humidité Un abri couvert, idéalement contre un mur Où stocker les granulés en sac? Un espace Dans un local Des bûches bien ventilé bien ventilé et fendues et non humide, avec peu isolés du sol d'écorce (surélevés sur une palette par exemple). Autre conseil: ne pas les acheter à l'avance s'ils ne sont pas utilisés dans l'année. Une aération

Les bois à privilégier

- Issus de feuillus durs : chêne, hêtre, charme... (les bois tendres de bouleau ou de peuplier sont plutôt à utiliser à l'allumage),
- ni traités, ni peints, ni souillés,
- de préférence porteurs d'un label de qualité.

Pour les bûches -

Pour les granulés ·











par le dessous







Comment se chauffer au bois et préserver la qualité de l'air?

3 CONSEILS POUR UNE COMBUSTION OPTIMALE

plus de chaleur et de confort

moins de bois consommé

moins d'émissions polluantes

Une cheminée ouverte n'est pas un bon moyen de chauffage et pollue

Seulement 15 % de la chaleur du feu est transmise dans la pièce alors que pour un poêle récent performant, c'est au minimum 75 %.

Un allumage par le haut

- Des bûches empilées du plus gros au plus petit diamètre et bien espacées pour que l'air circule.
- Sur le dessus : du bois de cagette en peuplier et/ou un allume-feu sans produit pétrolier (ex : laine de bois).

Pourquoi allumer le feu par le haut?

Les fumées générées par la combustion sont captées et consumées par les flammes qui les surplombent. Ce type d'allumage est moins polluant, plus efficace et plus économique que la méthode traditionnelle.



Ajouter du bois quand les braises sont encore vives sans surcharger le foyer, y compris à l'allumage.

Un tirage maîtrisé

- Ouvrir toutes les entrées d'air à l'allumage ou lors du rechargement,
- réduire les entrées d'air quand le feu a bien pris, sans jamais les fermer complètement.
- Une vitre encrassée signale une mauvaise combustion : ouvrir les entrées d'air.

DES POINTS ESSENTIELS À NE PAS OUBLIER!

Bien respecter les instructions de la notice de l'appareil

pour en tirer le meilleur parti : calibre des bûches, chargement, réglage du tirage, entretien... Bien entretenir son installation en

la nettoyant, en vidant souvent le cendrier. Confier à un professionnel une fois par an la vérification des joints et de l'état du brûleur. Veiller au ramonage de la cheminée au moins 1 fois par an (1 mm de suie dans le conduit = 10 % de bois consommé en plus!) et éviter les bûches de ramonage, polluantes et inefficaces.

Remplacer son vieil appareil de chauffage ou sa cheminée ouverte

par un appareil performant, labellisé « Flamme verte », en veillant à ne pas le surdimensionner. Des aides existent pour les appareils installés par un professionnel RGE.

POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur :









Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation et faire des économies



CONSEILS À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SUR **RENDEZ-VOUS**

venez profiter de conseils gratuits, indépendants et personnalisés sur votre projet de rénovation en Coeur de Chartreuse.

PRENEZ **RENDEZ-VOUS**

Conseiller en rénovation énergétique en Savoie

04 56 11 99 00 ou sur info@faire73.fr

Conseiller en rénovation énergétique en Isère

04 76 14 00 10 ou sur infos@infoenergie38.org













JEUDI (Savoie) de 14h à 18h une fois par mois

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC - LES ECHELLES

VENDREDI (Isère) de 14h à 18h une fois par mois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **COEUR DE CHARTREUSE -ENTRE DEUX GUIERS**

VIE INTERCOMMUNALE

GFA - Terre de Chartreuse et d'ailleurs ...



TÉMOIGNAGES

CHRISTOPHE, AGRICULTEUR AU SAPPEYENCHARTREUSE

« J'ai repris la ferme de mes parents en 2010. J'élève des vaches à viandes et des moutons. En 2015, le GFA a acquis 1,1 ha de terre au Sappey en-Chartreuse que je loue depuis. Cette parcelle est à proximité de mon exploitation, ce qui me fait économiser de nombreuses heures de trajet, et l'intervention du GFA m'évite d'avoir à supporter seul l'investissement. »

MARJOLAINE ET JOSEPH, AGRICULTEURS AU SAPPEY EN CHARTREUSE

Nous avons repris une ferme au Sappey-en-Chartreuse en 2021 et faisons de l'élevage bovin laitier. Le GFA a acquis 1,2 ha de terre au Sappey qu'il nous a loué, nous permettant de conserve un foncier d'un seul tenant. En louant des terres au GFA, nous sommes assurés de pouvoir exploiter ces terres sur le long terme et n'avons pas eu besoin d'investir. »





GÉRARD, PROPRIÉTAIRE VENDEUR

« Lorsque j'ai voulu vendre une parcelle de prairie située au Sappey-en-Chartreuse, un ami m'a heureusement conseillé de m'adresser au GFA. Je l'en remercie, car tout s'est bien déroulé, du premier contact à la signature de l'acte authentique. En cas d'intention de vente foncière. je conseille vivement de prendre contact avec le GFA « Terres de Chartreuse et d'ailleurs....»

ÉVE. INVESTISSEUSE

«J'ai habité longtemps en Chartreuse et j'aime profondément ce massif. J'ai choisi d'investir dans le GFA car il me semble vital pour notre société et pour la planète de favoriser l'accès des jeunes agriculteurs au patrimoine foncier agricole. Faire partie de ce GFA est donc pour moi un acte qui a de la valeur, tant sur le plan social que sur le plan écologique»

GAEC DU THICAUD, FERME BIOLOGIQUE À HERBEYS

« Nous sommes 8 associés à la ferme et louons la quasi-totalité des terres que nous exploitons. Cela nous permet de nous affranchir du poids du foncier qui pourrait compliquer l'évolution de notre groupe. Certains de nos baux sont précaires, le GFA nous a aidé à sécuriser une partie de notre parcellaire.



STÉPHANE ÉLU

«Face à l'extension de l'urbanisation et la croissance des surfaces de terrain de loisirs, il faut réussir à préserver les surfaces agricoles. Pour cela, le Parc de chartreuse soutient le GFA. En impliquant des non-agriculteurs (consommateurs, habitants, autorités locales, etc.) dans la gestion du foncier agricole, ce sont tous les acteurs qui se mobilisent pour préserver nos paysages et les productions spécifiques à nos territoires. »

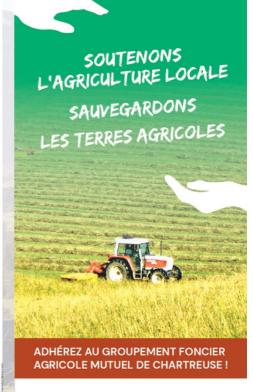
Avec le soutien de















LES ENIEUX

LES TERRES AGRICOLES: UN BIEN COMMUN MENACÉ

Tous les 6 ans, la surface agricole d'un département disparaît. À l'échelle de nos territoires ruraux, le foncier agricole est menacé et soumis à la spéculation foncière.

DES AGRICUITEURS EN VOIE DE DISPARITION

D'ici 10 ans, la moitié des agriculteurs partiront à la retraite. La transmission des terres agricoles est un enjeu vital pour tous.

LES OBJECTIFS

DES AGRICULTEURS SUR NOS TERRITOIRES

Conserver une agriculture paysanne, une vie économique et une mixité sociale, des emplois locaux, une alimentation de proximité, des paysages ouverts et un territoire vivant.

UN SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Sauvegarder la vocation agricole des terres et en faciliter l'accès aux agriculteurs en recherche de foncier





COMMENT AGIR?

En devenant sociétaire du GFA « Terres de Chartreuse et d'ailleurs... », un placement éthique et citoyen. C'est un moyen de donner du sens à votre argent et de contribuer au maintien d'une agriculture locale.





LE GFA, COMMENT ÇA MARCHE?

Avec l'engagement financier de citovens, agriculteurs ou non, le GFA «Terres de Chartreuse et d'ailleurs...» achète des parcelles agricoles et les loue aux agriculteurs pour faciliter leur activité existante ou leur installation. Cela leur évite d'investir ou de s'endetter pour acheter la terre et leur assure un accès à la terre sur le long terme.

SESLEVIERS

- Sensibiliser les acteurs (propriétaires, citoyens, institutions) aux enjeux agricoles locaux.
- Exercer une veille foncière en lien avec les communes et les intercommunalités.
- Rassembler citoyens et professionnels agri-coles et investir ensemble dans le GFA.
- Négocier avec les propriétaires de foncier agricole.

SON FONCTIONNEMENT

Le GFA «Terres de Chartreuse et d'ailleurs...» fonctionne comme une association. Il est piloté par un comité de gérance de 6 membres, toutes les décisions d'achat et d'attribution des parcelles sont validées en assemblée générale

CONTACT

groupementfoncieragricole.chartreuse@orange.fr 06 77 38 26 78 https://www.parc-chartreuse.net/agir/agriculture/

BULLETIN D'ENGAGEMENT

JE SOUTIENS LA DÉMARCHE DU GFA

- ☐ Je souhaite devenir sociétaire en achetant part(s) de 40 €
 - Je joins un chèque de € à l'ordre du « GFA Mutuel Agricole de Chartreuse » Je fais un virement de€ sur le
 - compte du GFA Mutuel de Chartreuse. lban: FR76 1027 8089 3800 0203 8570 188
- ☐ Je souhaite devenir sociétaire par un apport de terres agricoles situées sur la commune de

COORDONNÉES						
Nom	Prénom					
Adresse						
Code postal	Téléphone					
Commune						
Courriel						
Date de naissance						
Lieu de naissance						
ait à	le					

bulletin complété et signé :

- Par courrier postal à
 - Groupement Foncier Agricole de Chartreuse 325 Chemin de l'oie 38700 le Sappey en Chartreuse.
- Par courriel à: groupementfoncieragricole.chartreuse@orange.fr

NB: Les parts sociales peuvent distribuer un dividende en fonction des résultats. Dans le cadre d'une succession, les parts sociales bénéficient d'avantages fiscaux.

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

DE LA DIAT À LA SCIA



La Municipalité a pour objectif de développer le tourisme 4 saisons, tout en accompagnant « l'offre neige et de ski alpin, pour qu'elle reste un des moteurs de l'économie du village ».

Le développement des Essarts est au centre de ce programme. Des investissements privés se sont engagés dans cette voie. Il y a maintenant aux Essarts trois restaurants. Pourtant l'accès l'hiver est devenu un cassetête avec la fermeture de la télécabine, décidée par la Communauté de Communes et voté par les représentants de Saint Pierre de Chartreuse.

Afin d'assurer la desserte de ces restaurants et des habitants, il ne serait pas raisonnable de déneiger la route.

Le code de l'environnement prévoit :

- Article L 362-1 : la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine routier.
- Article L 362-3 : l'utilisation à des fins de loisirs, d'engins motorisés conçus pour la progression sur neige est interdite. Par dérogation, le convoyage par ces engins de la clientèle vers les établissements touristiques d'altitude offrant un service de restauration est autorisé dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

En dehors de l'ouverture du domaine skiable, c'est l'article 1 qui devrait s'appliquer : l'accès aux véhicules à moteur sur neige est possible si la route n'est pas fermée par arrêté municipal. Dans le cas contraire, l'arrêté doit prévoir les conditions d'accès par engins motorisés conçus pour progression sur neige.

La communauté de Communes devrait décider prochainement d'ouvrir la station avec les téléskis du Planolet et le télésiège de la combe de l'ours. Alors quel sera le domaine skiable. Plusieurs définitions existent. La plus large est le station domaine de la accessible gravitairement à partir du sommet des remontées mécaniques. Il comprend donc les pistes et les espaces hors-pistes. Le mieux est que le maire chargé de la sécurité et de l'organisation des secours définisse en concrètement le périmètre par arrêté.

Si on se place dans la définition ci-dessus, la route de la Scia jusqu'au Battour fait alors partie du domaine skiable. La loi de 2014 sur « la simplification de la vie des entreprises » qui a modifié le code l'environnement et son arrêté d'application du 21/10/2016 fixent les conditions de convoyage de la clientèle vers les restaurants d'altitude. Pour bénéficier de cette possibilité, l'exploitant doit adresser une demande d'autorisation préalable au maire de la commune où il se situe. Le maire quant à lui devra recueillir l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites et devra prendre un arrêté pour organiser l'activité sur sa commune.

Le convoyage aller-retour ne peut être autorisé que sur une plage horaire entre l'heure de la fermeture des pistes et vingt-trois heures. Le demandeur doit préciser les caractéristiques des engins utilisés : nombre de personnes transportées, vitesse, niveau sonore, performances de freinage (les chenillettes équipées d'une cabine sont mieux adaptées que les motoneiges). L'autorisation fixe le plan de circulation et l'organisation des secours (sachant que le véhicule est muni d'un moyen de communication)

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal

MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr @:medichartreuse@gmail.com

04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06 Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 14h00 - 18h00 Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00 Jeudi : 9h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00

Vendredi: 14h00 - 18h00

Samedi: 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30 Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00 www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00 samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine: 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire: 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE Pour plus de renseignements consultez la page :

<u>saint pierre de chartreus e/transports.fr</u>



- Le Parc naturel régional de Chartreuse recherche :
 - Un stagiaire sur le thème de la transition énergétique et de la sobriété H/F
- La Mairie du Sappey-en-Chartreuse recherche :
 - Un adjoint au tourisme (H/F)
- La Résidence les 3 sommets recherche:
 - Un employé de maison (H/F)
- Les Chalets Saint Hugues recherche:
 - Du personnel de service-ménage-plonge (H/F)
- La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère recherche:
 - Des contractuels de niveau B et de niveau C.

Pour plus d'informations retrouvez les offres sur :

www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi



La Mairie de St-Pierre de Chartreuse recherche: UN CONDUCTEUR POUR TRANSPORT DE PERSONNES À LA DEMANDE H/F

MISSIONS:

Assurer un service de navette station à la demande sur une amplitude horaire de 6h par jour, en minibus (9 places)

- > Vacances de Noël 2022 (du 17 Décembre 2022 au 1er Janvier 2023) 6 jours par semaine
- > Du 7 au 29 Janvier 2023, les samedis et dimanches (12h)
- > Vacances de Février (du 4 au 19 Février 2023) 6 jours par semaine.

Possibilité de prolongation du contrat jusqu'au 5 mars 2023.

Poste pouvant convenir dans le cadre d'un complément d'activité ou de retraite, ou pour ceux qui souhaitent disposer de temps hors vacances scolaires et en semaine.

Possibilité d'assurer diverses missions pour la commune dans le cas où aucune réservation de transport n'a été enregistrée.

PROFIL:

- > Permis B obligatoire depuis 3 ans (âge minimum 21 ans)
- Assurer la prise en charge et la sécurité des personnes transportées
- Être à l'écoute, disponible et ponctuel
- > Adopter une posture professionnelle adaptée aux différents publics qui soit bienveillante
- > Conduire le véhicule de manière adaptée et dans des conditions hivernales
- > Savoir renseigner et informer les usagers sur les services liés à la station

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

CDD saisonnier

Salaire horaire : 13,46 € brut / heure Poste à pourvoir le 17 décembre 2022

CANDIDATURE À ENVOYER À :

Mme la secrétaire générale Mairie de St Pierre de Chartreuse Place de la mairie 38380 St Pierre de Chartreuse direction@saintpierredechartreuse.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 7 DÉCEMBRE 2022



DU MERCREDI 16 NOVEMBRE AU SAMEDI 10 DÉCEMBRE :

CONCOURS DE DESSINS SUR LE THÈME : LE RENNE DU PÈRE NOËL - Organisé par le Comité d'animation de St-Pierre de Chartreuse

Concours ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans inclus, habitants ou scolarisés sur la commune de St-Pierre de Chartreuse. Le dessin est à déposer au plus tard dans la boîte aux lettres de la mairie de St-Pierre de Chartreuse le : samedi 10 décembre. Remise des prix le dimanche 11 décembre au marché de Noël en présence du Père Noël. Pour plus d'infos et consulter le règlement du concours rendez-vous sur :

saintpierredechartreuse.fr/actualites/concours-de-dessins ou adresser un mail à comiteanimationspc@gmail.com



SAMEDI 19 NOVEMBRE:

PRÉPARATION DOMAINES DE SKI NORDIQUE ET ALPIN DE ST HUGUES - Rendez-vous au Foyer nordique de St Hugues à 08h30 - Organisée par l'association Ski St-Hugues Les Egaux - ASSHLEDES:

Travaux de débroussaillage et de nettoyage des sols et des alentours proches des pistes de ski. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenus (es) avec vos outils, débrousailleuse, cisaille, sécateur, coupe branches, taille haies. Pensez à vous équiper de bonnes chaussures, de gants et de lunettes de protection..... L'association vous accueille avec petits déjeuner, repas pique-nique et boissons pour se désaltérer!

Contact: Serge DUPERTHUY ASSHLE - 06 70 76 68 62 - serge.duperthuy@wanadoo.fr

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE - PROJECTION DU MOYEN-MÉTRAGE "L'Huile et le Fer" de Pierre Schlesser -Organisé par la Bibliothèque municipale à 17h30 - Salle des Fêtes - Entrée libre - Buffet et partages autour du film prévus après la projection. SYNOPSIS: Dans un petit village de l'est de la France se répètent quotidiennement les mêmes gestes. Couper du bois, traire une vache, coudre un vêtement, faire sortir un légume de terre... sont autant d'actions répétées de génération en génération, de jour en jour jusqu'à l'épuisement des corps. A travers la figure de son père, le narrateur évoque son enfance passée dans ce village et son rapport à cet endroit où la dévotion au labeur fait le quotidien des habitants."

VENDREDI 25 NOVEMBRE:

MONDÉE DU FOLK - Organisée par l'association Musifolk, à partir de 19h00 - Salle des fêtes - Entrée GRATUITE Venez partager un moment villageois chaleureux et convivial. Des noix à monder à partir de 19h (boeuf musical...à vos instruments) Un buffet partagé vers 20h30 (boissons et plats apportés par chacun) Dès 21h, un petit bal folk (danses expliquées). Vente de produits Bio directement par le producteur André Riondet : Noix en coque / cerneaux, huile de noix

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 DÉCEMBRE :

STAGE DE CHANTS, EXPLOREZ VOTRE VOIX - Animé par Audrey SEVELLEC: Chanteuse et guitariste, autricecompositrice, en solo ou en groupe, cours de chant, animatrice d'une chorale d'adultes au sein de l'association Graine de Son depuis 2020 - Salle Hors sac - Repas partagé le midi - Tarif 120€ - Contact : 06 08 65 25 46 / audrey.sevellec@gmail.com



DIMANCHE 11 DÉCEMBRE :

MARCHÉ DE NOËL DE ST-PIERRE DE CHARTREUSE DE 9h à 18h - Salle des fêtes et des associations :

Laissez-vous porter par la magie de Noël à travers les animations proposées : Stands d'artisans et créateurs locaux, Contes de Noël, Spectacle, Chorale, Présence du Père Noël, Vente de choucroute, Tombola, Remise des prix du concours de dessins "Le renne du Père Noël"... On vous attend nombreux pour passer un moment convivial, l'occasion de faire des cadeaux originaux pour les fêtes de Noël. Buvette et restauration rapide sur place.

Plus d'infos : saintpierredechartreuse.fr/actualites/marche-de-noel ou sur la page facebook :

Comité d'Animation de Saint Pierre de Chartreuse



VENDREDI 16 DÉCEMBRE

« SAGA FAMILIA » MARIONNETTES ET THÉÂTRE D'OBJETS -ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION LES ENDIMANCHÉS Après « Chaussure(s) à son pied » en mai dernier, l'association Les Endimanchés accueille de nouveau en résidence le Turak, compagnie de l'art de la marionnette. Venez découvrir en avant-première sa nouvelle création : « Saga Familia », vendredi 16 décembre 2022, à 20 h, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Chartreuse. À voir en famille *(à partir de 8 ans)*. Entrée gratuite, chacun/chacune peut apporter un plat salé ou sucré, que nous partagerons à l'issue de la représentation. Réservation fortement conseillée : 06 77 44 52 50.

Retrouvez tous les événement à venir sur :

chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/





Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale en nous envoyant vos photos sur le thème : "Paysages d'hiver de Saint-Pierre de Chartreuse"





Pour participer à ces concours, envoyez vos photos par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr

Pour plus d'informations retrouvez le règlement sur :

saintpierredechartreuse.fr/journal-municipal



Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI

Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI

Rédaction, conception graphique, envoi par email: Lucie BOUVET

Crédits photos: Frédéric ROUSSEY, Eric DAVIAUD, Claire GARCIN-MARROU, Cécile

LASIO, Dominique CABROL, Rudi LECAT